

Matthieu SAMEL

MATTHIEU SAMEL – Mes parents sont ce qu'on appelle des Français d'Indochine. Ils ont été rapatriés, donc, a... après... Dien Bien Phu et... les accords de Genève, de 54. Donc, ils sont arrivés au printemps 55... Au printemps 56, pardon ! Et... ils ont été cantonnés, donc, dans... dans... dans des... bon, ce qu'on appelait à l'époque des... des cités de transit, hein. Donc, en l'occurrence, celui du camp... du camp de Sainte-Livrade... il s'agissait d'un camp... qui était devenu permanent, en fait, parce que, il avait une vocation particulière, qui était d'accueillir... ceux qu'on... ceux qui étaient considérés comme des... en tous cas difficiles à replacer, voilà, professionnellement parlant. Et... donc, mon père, dans la mesure où il était invalide déjà... donc il a été... il a été... naturellement... cantonné dans ce camp, avec toute sa famille.

Donc il n'avait pas le choix. Il ne pouvait pas rester en Indochine... on leur a imposé le départ en fait ?

Oui. Tout à fait. De toute façon, c'est... c'est... c'est... L'accord de Genève le prévoyait, hein. Donc, le retrait de tous les reto... ressortissants français. Voilà. Donc, mon père était... citoyen français. Donc il a été... rapatrié comme... comme les autres.

Pour le cas de mes parents... comme pour d'autres, évidemment, dans la mesure où... où il bénéficie d'un... d'un... d'une situation socio-médicale, un peu particulière, il... ben, il ne pouvait pas s'intégrer... facilement, en tout cas sur un plan... sur un plan professionnel, bon mon père ne pouvait pas travailler, hein.

Jusqu'au moment où... les... les autorités ont... ont décidé, ont accepté qu'une... qu'une unité de... de... de fabrication de chaussures s'implante dans... dans le camp lui-même. Ce qui a permis à... à... un certain nombre, de... de... de... de... de personnes issues, donc, du camp, de... bon, de... de travailler ! Et, dans la mesure où ils pouvaient travailler, ils étaient expulsables. Bon, quand je dis « expulsable », je

fais référence à... à une... à un règlement, hein, c'était un règlement de type militaire, donc... c'est ce qu'on a l'habitude d'apaiser... d'appeler la... l'arrêté Morlot, hein, donc qui... qui date de 59, et qui... et qui prévoyait, en l'occurrence, la... que... que toute famille qui pouvait se... s'auto suffire, donc, est expulsable.

Les gens qui habitaient dans ce camp payaient un loyer ?

Non. Alors... Non. De toute façon, ce serait indigne que de faire payer... des... des... des habitants dans... dans ... dans... le camp, tel qu'il était, en tout cas, hein... Il existe quelques photos, qu'on trouve certains... sur certains sites... sur le net, qui nous montrent, effectivement, à quoi ressemblaient ces bâtiments. Bon, c'était des bâtiments tout-à-fait... bruts, on va dire, hein, parce que les murs... les façades n'étaient pas... n'étaient pas crépis. À l'intérieur, bon, ce n'était que des cloisons légères, qui séparaient, bon, ce qui ressemblait à... à des pièces ! Hein, voilà. Mais, sinon, il n'y avait rien d'autres, hein. Non, c'était... c'était... on va dire, un... un dortoir. Voilà. Bon, puisque même les... les... bon, les toilettes, il n'y avait pas de toilettes à l'intérieur, évidemment, hein, puisque, les militaires avaient... avaient construits des... bon, ce qu'on appelle des latrines, extérieures donc, où... où les gens allaient faire leurs besoins, hein. Et donc... et donc les familles indochinoises, quand elles sont arrivées... bon beh, elles ont été cantonnées dans... dans... dans ce type d'habitation.

Et au départ ce camp il avait été construit pour qui ?

Ce camp a été construit, au départ, pour... abriter les... les... les... le contingent de militaires qui était censé défendre ce qui... ce qui devait être une poudrerie. Donc sur le Livradais, hein. Mais la défaite de... de... de... de juin 40 en a voulu autrement. Si bien que le... le camp est resté vacant pendant longtemps, hein. Jusque la fin des années 40, où... où un... un... un contingent de... de travailleurs indochinois... venus de Bergerac en l'occurrence... ont été... installés dans... dans ce camp, en attendant d'être expulsés vers la colonie. Bon, parce qu'ils étaient... considérés comme des...

des réfractaires, hein. Donc les... les... ceux qui perturbaient, donc, la... la... la vie dans... dans... dans les camps... dans les camps de travailleurs, ceux-là, on les a expulsés en priorité.

Ces travailleurs étaient... enfin, les groupes de travailleurs, étaient... étaient infiltrés par des... par des groupes politiques, hein. Donc, il se trouve que, bon là je parle... je fais référence à 48, effectivement, en 46 déjà... en 46, les... une délégation de... de... de... de... une délégation Viet-Minh, hein, donc menée par... par Ho Chi Minh... était déjà... présent en France. Dans le cadre de... de... de... de l'accord qui devait se tenir à Fontainebleau, hein. Donc, en juillet 46... Ho Chi Minh et sa délégation, donc, étaient reçus par... par... par la France... En vue de... de... d'entériner un accord provisoire, qui... qui prévoyait, en l'occurrence, que la... que la... que le Vietnam démocratique d'Ho Chi Minh... allait posséder... des institutions propres, avec son gouvernement, son parlement, etc., hein. Mais... tout en restant dans le cadre de ce qu'on appelait l'Union française.

Mais, bon, en... en... lors de... de... de la conférence à Fontainebleau, ça ne s'est pas bien passé, hein. Si bien que... que... que le... la conférence se... se... s'est conclue... par un échec, hein. Voilà. Et donc, effectivement, c'était à cette époque-là que les... que les... différentes délégations présentes en France ont, plus ou moins infiltrés les... les... les groupes d'indochinois qui étaient soit dans les casernes, soit dans les... dans les camps de travailleurs, hein... Et ça a causé des... des... évidemment beaucoup de soucis, en l'occurrence... les... les travailleurs et... et les... et les tirailleurs, organisaient des... des manifestations... Ils se révoltaient, parfois, hein. Bon, et ça pouvait se comprendre ! Dans la mesure où... où dans ces camps et dans ces casernes... on les... on les traitait vraiment comme des... comme des... on va utiliser un terme un peu fort, mais, bon... ça procédait un peu de l'esclavage, hein. Parce que... parce que, beh évidemment, ils travaillaient pour... pour... pour rien !

Quand ils étaient payés, ils étaient payés vingt... vingt fois moins que... qu'il ne le faudrait. Hein. C'est, bon, avec les chiffres de l'époque... c'est rien du tout quoi. C'est pour ça que... que je dis que ça... s'assimile à de l'esclavage.

Pouvez-vous me dire qui étaient les « requis » ?

Oui. Alors, ce qu'on appelle « les requis », c'est aussi bien des travailleurs indochinois, que des tirailleurs. Donc... là, ce qui les caractérisait, c'était le fait qu'ils aient été forcés de... de venir en... en France, sur la métropole, pour suppléer, en l'occurrence, à l'effort de guerre de la France, hein... Ça a commencé en... en 38, hein. En 38, et... jusqu'à la défaite de 40, donc les... les transports... ayant été... bloqués, donc, ils ne pouvaient plus... venir. Voilà. Donc, l'État... l'État a été obligé de les... de les... beh de les cantonner dans...dans... dans des camps ou dans des casernes, mais sans que... sans qu'ils n'aient quoi que ce soit à faire, en attendant de... que... que... que les liaisons maritimes soient rétablies de manière à ce qu'ils puissent... retrouver leur terre.

Bon, et le souci, c'est que, dans la mesure où les... les liaisons maritimes étaient... étaient bloqués... beh, ils seront restés... jusqu'à 52, c'est-à-dire, plus de dix ans, cantonnés en France, pour pratiquement rien.

Sans leur famille ?

Sans leur famille, bien sûr... Pour certains, pour les... la catégorie des travailleurs... « requis »... un certain nombre ont quand été affecté... prêté, loué, à des... à des... à des patrons français, hein, qui les utilisaient dans les travaux de type agricole, souvent, hein. Donc, beh, l'anecdote, intéressante et éloquente, c'est le fait que les travailleurs indochinois de la région du Gard, du côté d'Arles, etc., ont... ont mis en place un... un système... qu'ils connaissaient eux de leur colonie, pour faire pousser le riz là-bas, hein, voilà. Et donc, la... la région du Gard, donc, est devenue riche, aussi, grâce... grâce à... à l'apport du savoir-faire des Indochinois.

Et en 52, ces « requis » sont autorisés à repartir ? Ils repartent vraiment ?

Oui. C'est-à-dire que, bon, quand je dis 52, c'est la date butoir, hein. Donc, les derniers... Indochinois « requis » sont... donc, sont partis fin... fin 52. Voilà.

Y'en a pas qui sont restés et qui se sont installés...

Enfin, il... il y a un petit nombre qui est... qui est resté, bon, on estime à un millier de... de... de « requis » indochinois qui sont restés, bon, parce que... parce que... ben certains ont rencontrés des femmes... des femmes de... du coin et se sont mariés, ils ont fait leur vie sur... sur le coin. Ou d'autres, qui ont trouvé un travail, donc ils... ils sont restés sur place, voilà.

Donc vous, vous avez grandi au sein du CAFI. Quel souvenir en gardez-vous ?

Beh, mes souvenirs se résument à des souvenirs d'enfance, hein. Puisque, mes parents étant partis... expulsés de ce camp, en 74, donc j'étais... j'étais... jeune adolescent. Et...

Pour quelles raisons est-ce qu'ils ont étaient expulsés ?

Alors. Le... le... le... le règlement du camp prévoyait que les... que les... que les rapatriés, les Français d'Indochine, qui... qui sont susceptibles de... de... de subvenir aux besoins de leur famille, bon, ben, étaient expulsables. C'était le cas de mon père. Bien que... mon père étant... étant un invalide, parce qu'il a... il a contracté une tuberculose en Indochine, qui l'a... qui lui a occasionné, en l'occurrence, une ablation de poumon, hein, et donc qui l'a empêché, pour cela, de... de se reclasser professionnellement... comme les autres Français. Et quand on sait que l'usine a... a fermé ses portes, moins de dix ans après le départ, hein, après le début... beh il s'est retrouvé avec ses crédits sur les bras. Donc... étant... étant invalide, il ne pouvait pas... il avait du mal à retrouver un autre travail, évidemment. Et donc, au départ, évidemment, il se contentait de ses allocations chômage, mais, après... ben, il a... eu les pires difficultés pour... pour régler ses... ses traites.

Mes souvenirs d'enfance... je les résume souvent en des jeux d'enfants, hein. Et la particularité de... de notre communauté, c'est que, les aînés, nos frères et sœurs aînés, les plus âgés, ceux qui sont nés en Indochine et qui ont grandi une partie de... de leur enfance là-bas, ils ont emporté avec eux, beh des jeux en l'occurrence. Des jeux de type... vietnamiens, hein. Et, évidemment, ici, on les a reproduits donc sur place, évidemment. Et... et, je m'amuse toujours à... à... à dire que... que l'apport du... de la communauté indochinoise, beh ça a été aussi, d'inculquer aux enfants de la communauté... nationale, des jeux de... de notre enfance. Qui sont spécifiquement asiatiques, évidemment.

Comme quoi ?

Beh comme, par exemple... on appelle ça le « câu ». Le « da câu ». C'est... c'est un... on fabrique une sorte de volant avec une pièce de monnaie trouée et, on jonglait avec, hein. Par exemple.

Vous, vous êtes né ici ?

Je suis... Oui, pour ma part, je suis né... dans le Villeneuvois, hein, donc, Lot-et-Garonne... C'est en cela, quoi, que je peux dire, effectivement, que je suis un peu... assimilé, on va dire, hein. Je dis assimilé, pour ne pas dire intégré. Parce que... pour moi l'intégration, est impossible... Et l'assimilation, peut-être aussi, mais... mais en tout cas... là où je peux dire que... que je suis assimilé, c'est que... c'est que j'ai une... une forme de pensée qui s'apparente à... à... à la pensée de tout... de tout Français... de souche... Bon, même si, effectivement, j'ai... j'ai préservé, ou conservé, la langue de mes parents... aussi une forme de pensée, effectivement de... enfin, que j'ai hérité de mes parents, hein.

Vous étiez scolarisé au sein même du centre ?

Oui. Alors... ce que j'ai souvent reproché aux autorités... gestionnaires, c'est d'avoir recréé... toute l'infrastructure... socio-culturelle, socio-médi... socio-médicale, hein, au sein même du camp. Bon, si bien que... que la population n'avait pas besoin de sortir pour... beh, pour s'intégrer, par exemple. Donc, effectivement, l'école était implantée... au camp. Le service social était au camp. Le service médical était au camp. Les cultes étaient au camp. Donc on n'avait pas besoin de sortir. Bon, c'était un paradoxe... quand on évoque le terme d'intégration, hein. Bon, l'intégration était impossible dans ces cas-là.

Donc on peut parler d'un... d'un petit Vietnam ?

Oui ! Enfin, beaucoup se sont amusés à... appeler le CAFI « Le p'tit Vietnam », bon, parce qu'effectivement nos... nos parents ont reproduit leur... leur habitude de vie, hein... Enfin, nos mères... ne cuisinaient que vietnamien, hein. Au point que... que certains... certains commerçants, beh se sont mis à ne vendre que du... que des produits exotiques, hein... Un... J'ai souvenir d'un agriculteur qui s'est enrichi parce que il avait cultivé des légumes vietnamiens, hein. Bon. C'est dire que... que la situation était... était bien... bien singulière, c'est le moins qu'on puisse dire.

Heureusement que... que depuis quelques années, un... un projet de... de réhabilitation du site, donc, s'est... s'est mis en place. Et... même si les associations ne sont pas toutes satisfaites de la manière dont la concertation a été menée, bon... les... les... les vieux, en tout cas, bon, ben vont finir leur vie dans... dans des conditions... meilleures. Bien que, on puisse craindre qu'ils soient à nouveau dépaysés, hein. Parce que, quand on a, en moyenne, 80... à 85 ans, bon... même un déplacement d'une habitation sur l'autre... dans l'autre, c'est... c'est aussi un... un autre déracinement.

Et donc des infrastructures internes au centre, comme... l'école, les centres médico-sociaux, sont toujours existantes ?

Non... Donc... à la fin des années soixante-dix... les... les enfants de l'école du camp, bon ben, ont tous intégrés la... l'école de la commune, hein... Et, au fur et à mesure du temps, donc, les... enfin, tous les éléments... socio-culturels... ont... ont disparus ! Enfin, socio-culturels, j'exagère. Puisque la pagode et les... et les... enfin, les lieux de cultes, sont toujours là, hein. Même si... ils sont moins utilisés parce que, évidemment, la population vieillissant... donc, ils les utilisent moins, hein. Tout simplement.

Et la deuxième génération, par exemple, et la troisième, se sont implantées également au même endroit ? Ou ils sont partis vivre ailleurs ?

Non... en fait, les gens de la deuxième génération sont... sont répartis maintenant... disséminés sur le territoire. Enfin, quand on les voit... c'est essentiellement lors des... des fêtes... d'été, par exemple. Durant leurs congés où... où, effectivement, le camp est repeuplé comme à l'origine, hein... Enfin, c'est un des... des problèmes que la réhabilitation a posé, puisque les gens... la deuxième génération qui reviennent au pays, ils... beh ils ont du mal à... évidemment, à partager les petites... les petits logements, qui sont offerts à leurs parents maintenant, hein. Voilà, bon, et donc, effectivement, ils sont contraints d'aller... d'aller dans les hôtels, etc. Mais, bon, la vie... la vie... communautaire, on va dire... n'existe, pour ainsi dire, plus.

Pour ma part j'ai... quand mes parents ont quitté le camp... j'avais 14, 15 ans. Donc j'étais relativement jeune, hein. Donc je ne suis... je n'ai pas connu de problème d'adaptation, on va dire, hein... Et dans la mesure où... où mes parents, dès lors qu'ils ont quitté le camp, ils n'ont plus voulu entendre parler du camp ! Pourtant ils n'étaient pas loin, hein, parce qu'ils se sont réinstallés dans... dans le bourg de Sainte-Livrade... et le camp est à peine à... 1 kilomètre et demi de là. Mais ils n'ont plus voulu entendre parler du camp... Mon père acceptait d'y aller seulement quand il avait besoin d'acheter des produits exotiques. Et ma mère, jusqu'à son... jusqu'à sa mort, elle n'est ja... n'a jamais remis les pieds dans ce camp.

Y'avait d'la colère ?

Probablement d'la colère... Ou alors simplement un rejet. Un rejet... de... de ce que pouvait représenter une... une population... une population déracinée, et qui... et qui ne correspondait pas à ce qu'elle aurait voulu pour ses enfants. Hein. Bon, je ne vais pas dire qu'elle en avait honte, mais... mais... mais elle ne voulait plus... que ses enfants... reproduisent la même chose, hein. Bon, de toute façon, pour les enfants, c'était impossible, on aurait jamais reproduit ce qui... leur... leur manière de vivre, ni de penser, puisqu'on était intégré à... bon, on était formé par l'école française, hein, voilà. Bon, j'ai appris... j'ai appris quand même que mes ancêtres étaient des Gaulois, hein, vous savez. Bon, c'était... une particularité de l'éducation qu'on nous donnait à l'époque. Et c'était au camp, enfin, on était encore au camp, quand l'école était encore au camp, et donc, dans les petites classes, on nous apprenait que nos... que nos ancêtres étaient Gaulois. Bon...

Est-ce que vous pouvez me parler de la création de votre association ?

Oui, alors, l'association, c'est l'association pour les arts et la culture d'Indochine, l'AACI. Elle a été... créée en 84 pour prendre le relais d'un... d'une... d'une association... qui existait déjà au camp dès 67, hein. En l'occurrence, il s'agissait de la Maison des Jeunes et de la Culture.

L'association, donc... organisait, en l'occurrence, toutes les... toutes les fêtes, autour des... des grands moments du calendrier vietnamien. Et donc, évidemment, la fête incontournable, c'est... c'est le... c'est la fête du Têt, hein, le nouvel an vietnamien... qui se déroule, en général... en... en janvier ou février, selon... selon le calendrier... lunaire. Et... l'autre fête importante, c'est la fête... dédiée aux ancêtres, qui se déroule, en général, le quinzième jour du septième mois lunaire. Donc... dans le calendrier grégorien, ça correspond à... à l'été, hein, donc soit en juillet, soit en août, et, c'est ce qui a donné l'idée à l'association... l'association... des résidents du CAFI de... de mettre en place, donc, une fête annuelle, tous les 15 août.

Pourtant vous n'étiez plus, vous-même, dans... au sein du CAFI...

Non. Mais ça n'empêchait pas que je... que c'était le lieu de mon enfance. C'est là où j'ai grandi, donc, effectivement, je n'ai jamais... oublié ce camp ! Puisque c'est là que j'ai... que j'ai mes souvenirs d'enfance, hein, et que... et que, je considère qu'il est le lieu... le lieu des... des souffrances de nos parents ! Hein. Même si... quand je dis souffrance... enfin je... j'atténue le terme en disant que, bon, qu'ils... qu'ils n'en parlaient jamais ! Hein. Qu'ils étaient discrets, en tout cas, pour... avec les enfants, parce que, ce qu'ils avaient en tête c'était l'avenir de leurs enfants, et donc, ils ne... ils ne se plaignaient pas. Ils subissaient !

Le documentaire que j'ai réalisé en 92... s'appelle « Les fruits amers du Lot-et-Garonne »... Donc j'ai... j'ai mis en avant cette notion d'amertume qui... qui... qui reflète, à mon sens la... l'état d'esprit des... des rapatriés d'Indochine, hein, des Français d'Indochine. De nos... En tout cas, il s'agissait encore plus de l'état d'esprit des enfants, de la deuxième génération, hein, qui ont été les... les témoins privilégiés, hein, de la vie de leurs parents.

En... en deux mille... dix [2010], j'ai... j'ai écrit, donc... un bouquin, que j'ai intitulé « Les requis indochinois et la marâtre ». Si j'ai retenu le terme de « marâtre », c'est parce qu'il s'agissait aussi d'un... d'un terme qui a été... qui a été utilisé par... par les « requis » eux-mêmes, en... quand ils évoquent la manière dont... dont la France les traitait. La France de la Libération, hein, c'est-à-dire après 46. Et... et on peut dire que, cette manière de... de les traiter, bon, c'était indigne d'un pays comme la France, qui... qui... qui est le pays des... des Droits de l'Homme, hein. Et dans... dans le contexte de la Libération, c'était encore moins... encore moins... acceptable ! Et... et les... et les... les Indochinois en étaient tout à fait conscients. Bon, parce que ils ont aussi entendu parler de... de la Libération, à laquelle, certains tirailleurs, ont participé, évidemment, hein. Et donc ils étaient d'autant plus amers, bon, qu'on les traitait de la même manière que les... que les... que les nazis auraient pu traiter d'autres populations.

Alors ce travail de mémoire que vous avez effectué à travers le livre et à travers le documentaire, a permis à la communauté de Sainte-Livrade de s'exprimer davantage, et peut-être de re... de relancer le débat de cette histoire...

Beh, moi je suis persuadé que je n'en suis qu'aux... qu'aux prémices... Simplement parce que... les faits me le confirment. Aujourd'hui encore, quand on évoque les... quand les... les... les responsables livradais évoquent les différentes... migrations, sur le territoire, beh, ils oublient toujours certaines migrations comme celle des... des... des « requis » indochinois, hein. Pourtant, pour moi, elle est importante. Mais, elle n'est pas à l'honneur de la France, ça c'est sûr ! Hein. Mais ce n'est pas une raison pour l'occulter, hein... Donc, je dis bien qu'on en est qu'au... qu'au début, parce que... parce qu'y'a encore du travail... Et parce que, tant qu'il y a encore d'anciens d'Indochine, ils n'accepteront pas cette idée-là, donc qu'il faut... qu'il faut mettre sur la table une histoire qui ne leur plaît pas, hein. La défaite Dien Bien Phu n'est toujours pas acceptée, par les... par les... par les... anciens... d'Indochine, hein. Et j'en ai eu l'expérience puisque, je reçois... je reçois régulièrement des... des courriers de... de certains lecteurs, donc des « requis » indochinois, qui... qui sont presque... qui sont presque insultants ! Ça ne plaît pas... à certains anciens d'Indochine, de... ben, de savoir que... que la France pouvait être une marâtre.

Le projet à venir, que j'ai dans l'immédiat, c'est... c'est la réalisation d'un... d'un film plus spécifique, que je consacrerai à... à la seconde génération, donc celle à laquelle j'appartiens. Mais, je ne veux pas... en faire un réquisitoire... Je préfère témoigner, et demander à d'autres de... de mes congénères de témoigner de leur vie, je crois que c'est assez parlant, ce sera... ce sera éloquent, de toute façon, voilà. Bon, il s'agit pas de... de... d'en faire un réquisitoire, pour moi il n'y a pas d'intérêt, hein. Et je ne veux pas... je ne veux surtout pas adopter une démarche journalistique. Je ne suis pas journaliste. Et... en tant que documentariste, je... je traiterai le sujet... sur un plan plus... plus psychologique. Et... et probablement plus humain, hein, voilà.